

« Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme » (À Césaire, « Discours sur le colonialisme »)

Enfermé dans ses propres peurs, dans ses propres complexes, dans ses propres retranchements, l'afro maghrébin s'acharne à ne pas réaliser sa condition de citoyen ou plus simplement d'homme libre.

Il veut faire passer son propre destin par celui de celui qui le discrimine.

« Citoyen français, issu de l'immigration ? »

Pardon, monsieur moi y'en a naître ici en France ! Moi y'en a être français !

Citoyenneté éternellement contestée, au nom de l'origine gallo gauloise de la France et des « vrais » français.

Nous restons des barbares à civiliser tant que nous n'affirmerons pas notre propre identité et qu'ensuite nous n'apprendrons pas à la dire sans procuration.

Mais nous préférons pour beaucoup opter pour l'éternelle posture de séduction, séduire l'autre, le draguer ou au mieux s'inscrire dans une posture de dénonciation, de macabre comptabilité.

Mais le racisme et l'islamo phobie ne sont pas une vue de l'esprit que l'on peut corriger seulement par des discours et de longues dissertations.

Ils sont une réalité vécue douloureusement par toutes celles et ceux qui viennent écouter en parler et qui attendent, impatients voire dépités, que les mots s'appliquent juridiquement à leur triste réalité.

Quand quelques politiciens jugent que la laïcité est inconciliable avec le port du foulard, la commission Stasi a servi pour légiférer et a permis de rendre illégal le port du foulard et autres "signes".

Par contre, alors que les textes sur le CPE sont entérinés et par le Parlement et par le Conseil Constitutionnel, **ces mêmes textes se voient jetés à la corbeille simplement parce que des personnes s'y sont opposées**

. Leur action n'a eu de cesse jusqu'à ce que la loi soit avec eux. Les journaux titrent : « Plusieurs manifestations contre le CPE dégénèrent en affrontements entre casseurs et forces de l'ordre, faisant plusieurs blessés dont un civil. »

Des musulmans veulent s'opposer à une loi islamo phobe ! -sans compter les propositions de loi et autres qui tombent sur les bureaux d'enregistrement de l'assemblée - et là c'est le taulé ! Toi y'en a vouloir discuter les injonctions de l'homme blanc civilisateur ! Gare à celui qui n'écoute pas la leçon !

Quant à nos khoubzistes, applaventristes et autres opportunistes, s'ils agissent pour le bien de la communauté comme ils disent, en adoptant les postures qu'ils adoptent, eh bien la communauté saura les reconnaître. S'ils mentent ou trahissent, cette fameuse communauté, malgré tous ses défauts, saura écarter les brebis galeuses du troupeau et l'Histoire les fera sombrer dans ses abysses.

Victimes et bourreaux, dominants et dominés, rien n'a changé. Loi 1905 ou pas, c'est toujours : progressisme et laïcité pour les uns et impérialisme et apartheid juridique pour les autres.

Ce ne sont pas les musulmans qui ne veulent pas de laïcité mais ces laicards fascistes doublés de crétinisme, qui dans la continuité de ce processus colonisateur et dictateur - aujourd'hui dictature des mots avant un véritable lynchage bientôt - continuent de prôner une administration coloniale de cette « population issue de l'immigration » à qui l'on refuse l'application de la loi de 1905. Comme on n'a pas voulu de cette laïcité ni pour l'Algérie ni pour les autres colonies.

Nous exigeons « Liberté » en conformité avec le 1er terme de la devise républicaine. Liberté de choisir nos voies d'émancipation, liberté de choisir notre mode de vie, liberté de choisir notre modernité.

Alors n'habillez plus cette loi misérabiliste, scélérate, mesquine et qui sent mauvais la discrimination, de l'habit de la république et des principes universels.

Le seul vêtement qu'elle mérite c'est celui du racisme pas voilé du tout celui là, et des vieux mécanismes coloniaux puants la pensée et la gestion impérialistes.

A quand la saisine du Conseil Constitutionnel par 60 députés ou sénateurs afin de demander l'abrogation de cette loi; démarche qui prouvera enfin que nous sommes trompés sur les prétendues bonnes intentions de certains.

Mais bon, le père de l'école publique, laïque et obligatoire lui-même, n'a-t'il pas dit devant une assemblée de députés : « *Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis à vis des races inférieures (...)* parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont un devoir de civiliser les races inférieures. »

La messe est dite, non !